

# Règlement de la quadrette mixte

## 1. ORGANISATEUR :

La quadrette mixte est organisée par le PC ESPERANCE.

## 2. REGLEMENT :

- a) Le tournoi se déroule conformément au règlement de la F.B.F.P.
- b) Les terrains sont situés au PC ESPERANCE.  
Rue de la Fontaine-6, 7333 TERTRE 0032(0)65/64.48.61
- c) Maximum 24 équipes seront retenues.
- d) Toutes les parties se jouent en 13 points sur un seul terrain, sauf avis contraire de l'organisateur.
- e) Le tournoi se déroule en quadrette mixte (minimum 1 dame dans l'équipe).
- f) Toutes les parties se jouent en triplètes.
- g) Le déroulement des parties sera déterminé par une grille préétablie.  
Exemple : au premier tour joueur A, B et C de chaque équipe.  
                  au deuxième tour joueur A, B et joueuse D de chaque équipe.

## 3. INSCRIPTIONS :

- a) Les inscriptions seront enregistrées par téléphone au 0032(0)495/620730 ou par e-mail à [johanliebert@skynet.be](mailto:johanliebert@skynet.be) (limité à 24 équipes)
- b) Pour être valable une inscription doit :
  - Reprendre les noms, prénoms et n° de licence des trois joueurs inscrits ainsi que de la dame inscrite.
- c) Inscrire une adresse et un numéro de téléphone.
- d) - Cette inscription sera effective dès réception du montant de l'inscription au compte bancaire N° 800-2161547-77 (Quadrette mixte) + nom du responsable

## 4. REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR :

Par mesure de sécurité et pour le bon déroulement du tournoi, nous insistons sur les points suivants :

- Les cartes fédérales sont exigées.
- Pas de boissons et interdiction de fumer sur les terrains.

## 5. INFORMATION GENERALES :

- Le prix de l'inscription est fixé à 16 € par joueur, repas et 2 boissons d'une valeur de 1,30 € compris.

Possibilité de réserver des repas supplémentaires pour le midi au prix de 8 € (repas + apéro) en même temps que l'inscription.

- Ouverture des installations à partir de 9 heures.
- Pour tous renseignements, contacter LIEBERT Johan au +32(0)495/62.07.30 ou par mail : [johanliebert@skynet.be](mailto:johanliebert@skynet.be)

6. DIVERS :

- a) Les décisions du jury sont souveraines et sans appel.
- b) Le jury sera composé des membres organisateurs.
- c) Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de perte, d'accident ou tout autre fait survenant aux joueurs ou spectateur, tant dans ses installations qu'à l'extérieur.

7. FORMULE :

- a) Entre 9 heures 15 et 9 heures 45 le capitaine tirera la place dans la poule.
- b) Il y aura 8 poules de 3 équipes.
- c) Après les 16 équipes qui sortent des poules joueront les places de 1 à 16 et les 8 autres équipes joueront de les places 17 à 24.
- d) Puis les huitièmes (en première catégorie), quart, demi et finale et des tours de classement pour les perdants.

8. RECOMPENSES :

-Toutes les équipes seront récompensées.

✂-----

CLUB : .....

Joueur A : .....N° licence :

Joueur B : .....N° licence :

Joueur C : .....N° licence :

Joueuse D : .....N° licence :

Pour les joueurs je réserve ..... X repas

Je souhaite également réserver des repas pour les accompagnants au prix de 8 €

..... X repas

Je verse la somme de ..... €.